

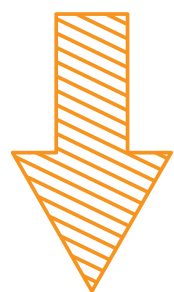


Procédure pour naviguer dans les eaux britanniques

Avant d'entrer dans les eaux britanniques, le plaisancier doit arborer le **pavillon 'Q'**

Dès que possible, il doit appeler **UK Yachtline au +44 (0) 300123 2012**. Plusieurs questions lui seront posées :

- détails du bateau,
- nationalités / passeports de l'équipage,
- marchandises transportées et importées,
- escale précédente, la prochaine destination...



Si tout est OK, le plaisancier peut retirer son pavillon "Q" et entrer sur le territoire britannique.



Sinon, le plaisancier doit :

- * Se rendre dans un port en particulier pour faire des contrôles
- * Attendre la visite d'une patrouille
- * Remplir et afficher la partie 2 du formulaire C1331 : <https://www.gov.uk/government/publications/import-and-export-pleasure-craft-on-non-eu-voyages-leaving-or-arriving-in-uk-c1331>

Toutes les infos sur :

